



OBJECTIFS CHIFFRÉS *



Population

+220 habitants d'ici 2030

Évolution modérée à faible



Logements

+400 d'ici 2030

> dont **50%** en extension

> dont **50%** dans l'enveloppe urbaine

* à partir de 2014

→ Positionnement et rôle dans le projet intercommunal/métropolitain

Porte d'entrée du bassin Ouest depuis Marseille, entre façade maritime et massif, la commune du Rove se démarque par son attractivité résidentielle liée, pour une large part, à ses espaces naturels remarquables.

Dans ce contexte, le projet pour la commune vise avant tout à préserver la qualité de vie des habitants et à conforter le rôle de centralité locale du Rove.

L'objectif de produire près de 400 logements nouveaux d'ici 2030, dont des logements sociaux, permettra de répondre aux besoins de la population actuelle et d'accueillir environ 220 nouveaux habitants. Ce développement modéré sera associé au confortement des pôles d'activités économiques existants.

→ Pour un écrin vert et bleu

Les espaces naturels remarquables, avec le Massif de la Nerthe et les calanques, sont protégés et préservés de toute nouvelle urbanisation. Il est essentiel de maintenir les perspectives visuelles sur la mer et les calanques de la Vesse et de Niolon ainsi que les grands paysages. Parallèlement, l'activité caprine emblématique de la commune du Rove sera confortée.

→ Pour une organisation structurée du développement

Le confortement du centre village et l'adaptation des équipements au développement sont primordiaux.

De même, la requalification et l'apaisement de la RD568 qui traverse la commune constituent des objectifs fondamentaux. Ils seront associés à la création de liaisons piétonnes, au traitement l'espace public, à la prise en compte des besoins de stationnement mais aussi au renforcement d'une polarité commerciale le long de la voie. Le développement économique sera renforcé sur le site de Roquebarbe, en complément des Piélettes et dans un souci de qualité paysagère.

→ Pour un urbanisme raisonné et durable

Les opérations visant à favoriser une mixité de l'habitat dans les secteurs existants, et celles visant à une mixité fonctionnelle habitat-activités le long de la départementale seront poursuivies.

En complément du site Piélettes-Roquebarbe, un espace à vocation économique situé en entrée de ville Ouest sera conforté. Le contact entre la zone naturelle et la façade économique sera une préoccupation et son traitement paysager sera soigné.

PLU INTERCOMMUNAL / PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES LE ROVE

Juin 2016

